

**FICHE DE PRISE DE DÉCISION**

Fiche de prise de décision n° : DEV -2014-202	Date : 11 /11 / 2014
Direction : du Développement	FPD remplaçant FPD # :
Service	et datée du :
Objet : Modification à la résolution CE-2010-14-78 «Entente quinquennale de visibilité à intervenir avec Célébrations Lévis 2011, Skyline balloons ltd et Montgolfière aventure ltée »	

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation / problème) :**

Le 15 novembre 2010, le Comité exécutif autorisation la conclusion d'une entente quinquennale de visibilité à intervenir avec Célébrations Lévis 2011, Skyline Balloons Ltd et Montgolfière aventure ltée concernant l'acquisition d'espaces médias aux fins d'une campagne de promotion de la Ville.

Compte tenu que les montants prévus à cette entente dépassent le montant qui peut être autorisé par le Comité exécutif, il est nécessaire de modifier la résolution pour permettre de faire adopter une résolution par le conseil de ville et ainsi émettre le dernier paiement prévu en 2015.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages / inconvénients / impacts) :**

N/A

**FINANCEMENT (coûts / poste budgétaire / impacts budgétaires 2014-2015-2016):**

Coûts	Impacts	2014	2015	2016
N/A				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires :  oui  non

Commentaires :

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires :

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2014	2015	2016
		_____	_____	_____

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  oui  non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
d'activité budgétaire: Liette Brie

Date: 14 / 11 / 2014

**ÉCHÉANCIER** (étapes / dates / justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date) :

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne    Date (J/M/A)    Champ de compétence

<u>Nom de la personne</u>	<u>Date (J/M/A)</u>	<u>Champ de compétence</u>

**RECOMMANDATION (énoncé) :**

Il est recommandé au comité exécutif de modifier la résolution CE-2010-14-78 «Entente quinquennale de visibilité à intervenir avec Célébrations Lévis 2011, Skyline balloons ltd et Montgolfière aventure ltée» par le remplacement des mots «résolu de conclure» par «recommandé au conseil de la ville de conclure» et par le remplacement des mots «la mairesse» par les mots «le maire» .

**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES.**

Liste des pièces jointes :    Annexe A : résolution CE-2010-14-78  
  Annexe B : FPD DEV-2010-265 R-1

Préparé par : <u>Liette Brie</u>		Titre d'emploi : <u>Adjointe administrative</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites	Nom et initiales manuscrites
Titre d'emploi	Titre d'emploi	Titre d'emploi	Titre d'emploi
Commentaires :			
Signature de la direction: <u>[Signature]</u>		Date : <u>14 / 11 / 2014</u>	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :</b>	
Signature de la Direction générale: <u>[Signature]</u>	Date : <u>2014 / 11 / 19</u>



## **Annexe A**

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Lévis tenue le lundi quinze novembre deux mille dix à dix-huit heures, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis) et à laquelle séance il y avait quorum.

---

**CE-2010-14-78 modifiée par CE-2010-16-89**

**Entente quinquennale de visibilité à intervenir avec Célébrations Lévis 2011, Skyline balloons ltd et Montgolfière aventure ltée**

Réf. : DEV-2010-265-R-1

Il est résolu de conclure l'entente quinquennale de visibilité à intervenir avec Célébrations Lévis 2011, Skyline Balloons ltd et Montgolfière aventure ltée, concernant l'acquisition d'espaces médias aux fins d'une campagne de promotion de la Ville, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2010-265-R-1, et d'en autoriser sa signature par la mairesse et la greffière.